

inciteront le gouvernement à considérer le véritable problème canadien que constitue le manque chronique de pouvoir d'achat des consommateurs?

M. l'Orateur: A l'ordre. J'ai certains doutes sur la recevabilité de la question. L'honorable ministre pourrait peut-être songer à la proposition de l'honorable député.

L'INFLATION—MESURES EN VUE D'OBTENIR LA COLLABORATION DES SYNDICATS

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Étant donné le manque de participation des dirigeants syndicaux aux discussions de la Commission des prix et des revenus, quelles démarches le gouvernement canadien entend-il faire pour entamer des pourparlers avec les dirigeants syndicaux, en vue de les amener à participer à ce programme de restrictions volontaires?

[Traduction]

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Je voudrais espérer, comme tous les Canadiens, que le mouvement syndical au Canada fera preuve d'une belle solidarité.

[Plus tard]

[Français]

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question complémentaire à celle que je posais tantôt à l'honorable ministre de la Consommation et des Corporations.

Des pourparlers sont-ils actuellement engagés ou des rencontres ont-elles lieu entre les fonctionnaires de son ministère et les autorités syndicales pour discuter du programme de restrictions volontaires présenté par la Commission des prix et des revenus, il y a quelques jours?

[Traduction]

L'hon. M. Basford: Pour le moment, le président de la Commission s'entretient avec des représentants du gouvernement sur les incidences de la déclaration d'hier soir. Je ne crois pas qu'on prenne l'initiative qu'a proposée le ministre, du moins pas avant la fin de la conférence fédérale-provinciale.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE À L'HÔTEL FORT GARRY—L'EMPLOI DE PERSONNEL DE L'EXTÉRIEUR

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, j'avais une question

[M. Caouette.]

à poser à deux ministres ce qui aurait gagné du temps. Je pensais au ministre du Travail et au ministre des Transports. Mais en l'absence du ministre du Travail, puis-je poser ma question au ministre des Transports et peut-être pourrait-il y avoir un débat à ce sujet entre lui et son collègue? Étant donné qu'une grève légale se poursuit à l'hôtel Fort Garry à Winnipeg et les directeurs font venir par avion du personnel d'autres régions du Canada, sans doute pour briser la grève, le ministre et son collègue nous diront-ils si le gouvernement encourage les briseurs de grèves?

M. l'Orateur: Le député admettra probablement que sa question est tendancieuse. Mais le ministre peut répondre s'il le veut sur le fond.

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): J'étudierai volontiers l'affaire, dont j'entends parler pour la première fois.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Le ministre pourra-t-il en parler à son collègue le ministre du Travail? Après tout, cela concerne aussi son ministère.

L'hon. M. Jamieson: Oui, monsieur l'Orateur.

VANCOUVER—LA GRÈVE DES DÉBARDEURS

M. Eldon M. Woolliams (Calgary-Nord): Je voudrais demander au premier ministre si le ministre du Travail sera bientôt de retour, ou s'il peut informer la Chambre, lui-même ou par personne interposée de la situation dans le port de Vancouver. Je sais que les députés à ma gauche s'inquiètent des cultivateurs de l'Ouest. Cependant, les ports restent fermés et je crois que nous avons droit à une réponse.

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Le ministre doit être de retour à la Chambre lundi, monsieur l'Orateur.

M. Woolliams: Rome brûle pendant que le premier ministre se tourne les pouces.

LES TRANSPORTS

LA SOCIÉTÉ «GREAT NORTHERN» ET LE PROJET D'UNE VOIE FERRÉE POUR L'ACHEMINEMENT DU CHARBON

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Ma question s'adresse au ministre des Transports. Peut-il nous dire si lui-même ou le gouvernement savent que la société ferroviaire américaine The Great Northern a demandé à